

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	RUE DE LA VICTOIRE	Numéro	757529
Adresse du site	28, Boulevard Haussmann	Hauteur	R+6 (25.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/05/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/05/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/06/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) ainsi que pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et trappes entre 1.5 et 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 160° <5V/m - 260° <5V/m 5G (3500) : 160° <5V/m - 260° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.85m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

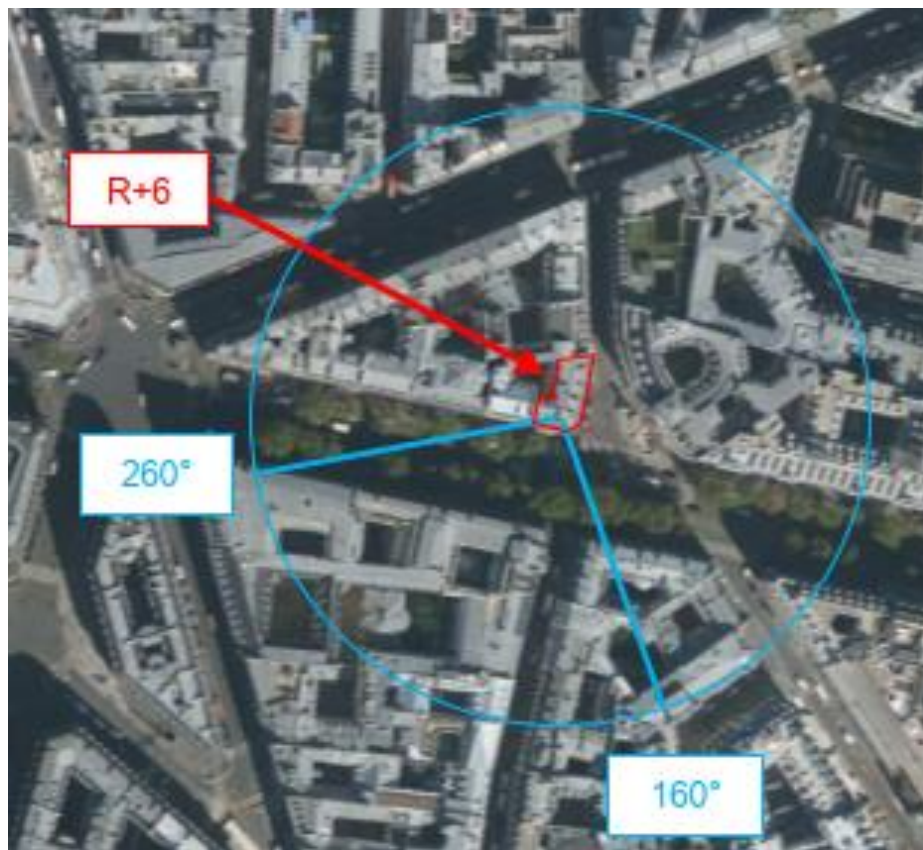
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées type panneaux à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G sur mât à fixer en drapeau sur le cerclage de la cheminée
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au sous-sol du bâtiment.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

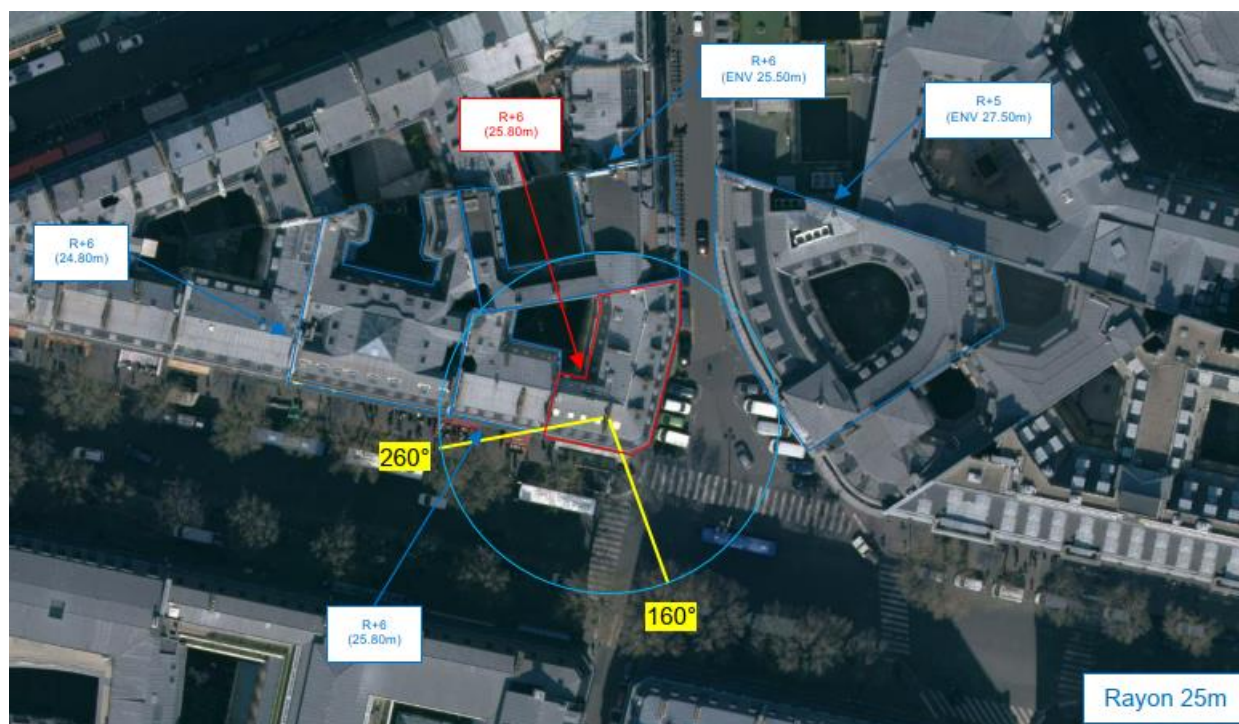
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m.

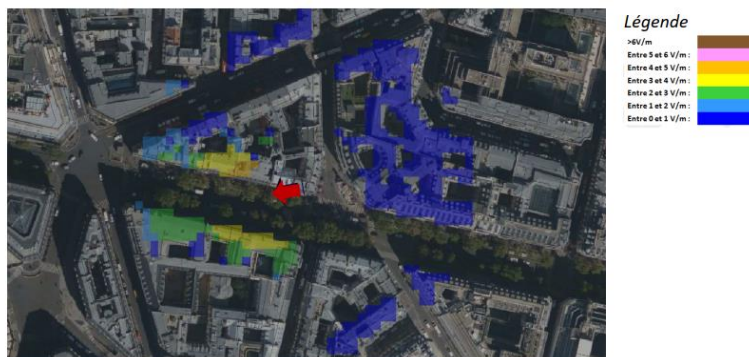
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables et fixes

	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 260°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables et fixes

	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	27.5 m	27.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 260°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 27.5 m.



ii. Azimut 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 27.5 m .



Légende

>40 V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 160° :



Secteur 1 Azimut 260° :

